

papier, de l'automobile, des aciéries et des pêcheries. Tout le monde sait qu'un commerce en attire un autre et admettant même qu'il ne soit pas question dans le traité du bois et de ses produits, on sait que si nous nous mettons à vendre certaines catégories de produits à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, d'autres suivront et il s'expédiera une plus grande quantité de bois et d'autres choses en Australie et en Nouvelle-Zélande pour le plus grand bien du Canada.

Je ne pense pas avoir besoin d'en dire beaucoup plus long, monsieur l'Orateur. Mais ce que je demande à nos honorables collègues d'en face, c'est de permettre au moins qu'on démontre les avantages de ce traité qui a été conclu de bonne foi et comme devant être avantageux pour les deux Dominions. S'il comporte des désavantages, il y a une réserve comme le savent très bien nos collègues vis-à-vis, qui permet de dénoncer le traité sur un avis de six mois. Mais tel n'est pas actuellement le désir du parti conservateur. Leur seul désir est non pas de voir développer le commerce entre les différentes nations de l'empire, mais bien d'échanger leur place pour celle du Gouvernement et de s'installer de ce côté-ci de la Chambre. Pourtant, monsieur l'Orateur, il y a des choses plus graves auxquelles on doit penser actuellement. Ne serait-il pas juste de concéder au Gouvernement qui a été maintenu jusqu'à présent par la Chambre, non seulement une fois, mais à plusieurs reprises, le droit de reformer ses rangs, afin de saisir le Parlement de son programme législatif énoncé dans le discours du trône?

Nous avons entendu de nombreux discours et il est à remarquer que depuis celui dans lequel le très honorable leader de l'opposition (M. Meighen) a analysé une par une les propositions législatives du Gouvernement—il les a presque toutes approuvées—on s'est appliqué à éviter les sujets mentionnés dans le discours du trône et à discuter des amendements comme celui que nous avons maintenant devant nous. Je crois que c'est le désir de la majorité des membres du Parlement de donner suite aux projets contenus dans le programme législatif et je crois aussi que c'est le désir du public qu'on permette au Parlement de procéder à leur réalisation. Je crois que le public est assez juste pour dire que le Gouvernement ayant eu l'appui de la majorité du Parlement auquel il s'est adressé, a le droit de se réorganiser. J'ai assez de confiance dans la générosité et l'impartialité des Canadiens pour le croire. J'ajouterai ceci: D'après moi et d'après beaucoup d'autres observateurs, le parti conservateur, dans cette Chambre, qui a cru que ses méthodes stratégiques lui rendraient service, a obtenu un

[L'hon. J. H. King.]

résultat contraire. En outre, je sais que par son obstruction il a fait beaucoup de tort au Parlement et à ses institutions. Le Gouvernement n'a pas demandé grand-chose. Il avait certainement le droit de demander un ajournement, tout comme nos honorables collègues d'en face, si le Parlement avait décidé de leur confier le pouvoir, auraient eu le droit de demander un ajournement et de compter sur l'agrément de la Chambre. Cela ne fait aucun doute. La principale raison pour laquelle le Parlement a été convoqué était de déterminer qui des deux côtés aurait la majorité. Jusqu'à présent, c'est le parti ministériel qui l'a eue; il a le droit de garder son poste jusqu'à ce qu'il se trouve en face d'une majorité adverse.

Des DEPUTES: Alors gardez-le!

D'autres DEPUTES: N'ajournez pas.

L'hon. J. H. KING: Nous pouvons le garder, cela n'est pas douteux. Mais ne serait-il pas mieux et dans l'intérêt de tous les groupes que le Parlement ajournât, afin de donner au ministère le temps de se réorganiser, après quoi le Parlement se rassemblerait et procéderait à l'expédition des affaires du pays?

M. J. A. FRASER (Cariboo): Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'abord d'appuyer les félicitations et les compliments qui vous ont été adressés pour l'impartialité et le talent avec lesquels vous vous acquittez des onéreuses fonctions du haut poste auquel vous avez été réélu.

En premier lieu, j'aborderai cette question de prétendue obstruction. Le Gouvernement s'est appliqué à propager l'idée que l'opposition bloque l'administration du pays par les tactiques qu'elle emploie dans cette enceinte. C'est l'opinion qu'exprimait, il y a quelques jours, le ministre de l'Agriculture (M. Motherwell). On en a déjà parlé, il est vrai, de ce côté-ci de la Chambre, cet après-midi, mais je tiens à prouver encore mieux que nous ne bloquons pas l'administration du pays. Je remarque que les journaux ministériels accusent eux aussi notre parti d'obstruction.

Des DEPUTES: Très bien, très bien.

M. FRASER: Je suis en vérité très heureux de voir qu'au cours de mes premières observations devant la Chambre j'ai su gagner l'approbation des honorables députés de la droite. Le ministre de l'Agriculture a été certainement mal conseillé quand il a fait cette remarque,—ou il n'a pas étudié la question à fond,—parce que, depuis cette époque, j'ai étudié ce qui s'est passé et je connais la situation exactement. Je n'ai pas de doute que les honorables députés de la droite ne